
Prisme : Le projet de technologie intégrée de la Chambre des communes

par Audrey O'Brien

La production de documents parlementaires, activité dont les origines remontent à quelques centaines d'années, a évolué au fil des diverses technologies : plume et papier, machines à écrire, systèmes de traitement de texte, ordinateurs, presses offset, imprimantes laser et, maintenant, Internet. Les assemblées législatives se tournent dorénavant vers la technologie afin de trouver des moyens plus perfectionnés pour gérer et diffuser leur information. Les plus récentes percées technologiques et l'apparition de normes favorisant la réutilisation et l'échange d'information dans de multiples formats ont permis de repenser tout le processus de saisie et d'organisation de l'information contenue dans les documents parlementaires, ainsi que de continuer d'offrir les versions papier habituelles. À la Chambre des communes, le résultat a été la création d'un nouveau système de technologie intégrée baptisé Prisme, qui remplace neuf systèmes indépendants. Prisme crée un environnement offrant une base de données commune qui permet aux employés de saisir l'information une fois, à la source, ce qui élimine le dédoublement d'entrée de données et améliore la cohérence et l'intégrité de l'information contenue dans les diverses publications parlementaires. Le présent article décrit le lancement du projet Prisme en septembre 2001.

Le 17 septembre 2001, les employés du hansard, assis devant leur écran d'ordinateur, se sont inscrits officiellement pour la première fois au système Prisme. Dorénavant, chaque fois qu'un député se lève pour parler, l'heure de l'intervention, l'identité de l'interlocuteur et la question à l'étude sont entrées dans le nouveau système. Le personnel de la Direction des publications parlementaires (Services de l'information) et du Bureau de la traduction (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada) utilise ce registre, où les événements de la journée sont consignés sous forme de série de crochets électroniques, rattachant ainsi des

morceaux de texte au squelette de données pour produire le hansard et sa traduction.

Le défi du lancement a été compliqué par une séance tardive, puisque la Chambre a décidé, ce soir-là, de tenir un débat spécial sur le terrorisme. Or, malgré l'ajournement à minuit, la première édition Prisme du hansard est sortie des presses de la Chambre des communes avant la séance du lendemain. Les députés n'ont pas vu de grandes différences dans les exemplaires du hansard qu'ils ont feuilletés ce matin-là. Mais Prisme apportera un jour d'extraordinaires améliorations dans la façon dont les députés et les membres du public consultent et récupèrent de l'information sur ce qui se passe à la Chambre et dans les comités.

Prisme n'est pas un acronyme, mais un nom évoquant l'image d'un spectre d'informations — informations au sujet des députés, de la Chambre et de ses comités, de leurs

Audrey O'Brien est Sous-greffier de la Chambre des communes.

délibérations et de leurs décisions. C'est aussi le nom de l'environnement à la fine pointe de la technologie qui a été créé pour soutenir, pendant une grande partie du XXI^e siècle, les activités de tenue de dossiers de la Chambre des communes et de ses comités. Pour l'instant, le nouvel environnement appuie le travail d'environ 300 employés et constitue le principal outil de production non seulement du hansard quotidien, mais aussi des Journaux, du *Feuilleton* et du *Feuilleton des avis*, ainsi que de tous les témoignages de comités. Au cours de l'année, d'autres publications des comités seront ajoutées à la liste des produits Prisme, et le nombre total d'utilisateurs dépassera 500 personnes.

Prisme repose sur l'idée fondamentale de lier tous les renseignements associés à chaque intervention d'un député à un débat, dès le moment où il se lève pour prendre la parole.

Le nouvel environnement créera une banque indispensable d'informations structurées qui permettra aux utilisateurs de trouver et de récupérer des renseignements sur les débats et les décisions à la Chambre et en comité. Alors que, dans le passé, les systèmes de tenue de documents de la Chambre étaient conçus principalement pour répondre aux exigences de publication, Prisme génère les documents traditionnels comme

sous-produits d'une base de données conçue pour saisir l'information dans ses particules les plus élémentaires, afin que celle-ci puisse être présentée de toutes sortes de façons et qu'il soit possible de répondre à l'éventail complet des besoins de ceux et celles qui suivent les activités du Parlement.

Prisme consigne la série d'événements marquant le cheminement législatif que suit un projet de loi : il y a d'abord la présentation d'un avis destiné au *Feuilleton des avis*; ensuite, la première et la deuxième lecture du texte, avec catalogage de tous les discours prononcés à la Chambre et des témoignages et interventions en comité; il y a aussi le dépôt du rapport du Comité, le débat à l'étape du rapport, s'il y en a un, et, finalement, l'adoption du projet de loi en troisième lecture. À l'avenir, la liste de ces événements figurera sur une page Web pour chacun des projets de loi, et des liens permettront de consulter les extraits pertinents de diverses publications. Ce sera une amélioration énorme pour les utilisateurs qui doivent actuellement prendre eux-mêmes le temps de trouver et de suivre les entrées applicables dans les diverses publications.

De la même façon, les utilisateurs pourront trouver tous les événements liés à un député en particulier au moyen d'un index exhaustif de toutes ses interventions à la Chambre et en comité.

Le lancement de Prisme marque un jalon important dans l'engagement de la Chambre des communes d'améliorer les ressources d'information à l'intention des députés. En juin 2000, le Bureau de régie interne a convenu de consacrer presque 9 millions de dollars au programme Prisme pendant



Quelques-uns des dignitaires qui ont participé au lancement de Prisme (de gauche à droite) : Michel J. Cardinal, du Bureau de la traduction; Louis J.R. Bard, dirigeant principal de l'information de la Chambre des communes; Audrey O'Brien, sous-greffière de la Chambre des communes; Christine Trauttmansdorff, greffière principale adjointe de la Chambre des communes. (Photo : André Marion)

une période de deux ans. L'objectif principal pendant ces deux années a été le remplacement de la technologie vieillissante servant à la publication des documents parlementaires. Or, grâce à Prisme, la Chambre est mieux outillée pour intégrer les nouvelles technologies dans le domaine de la voix et de la vidéo, de l'échange de données, d'Internet et de la gestion de l'information.

Comme les systèmes remplacés étaient indispensables, il fallait assurer aux députés que ce changement majeur n'allait pas compromettre la production de publications et la prestation d'autres services. Le développement et le déploiement de Prisme se devaient ainsi d'être aussi invisibles que possible. Il fut donc convenu que la première priorité serait la création d'une base solide, fiable et durable, et que les améliorations plus visibles à l'environnement de gestion de l'information à la Chambre viendraient plus tard, pendant la deuxième phase du programme.

La première phase de Prisme a été un projet de taille à la Chambre des communes. L'application devait être conçue et construite pour répondre aux besoins opérationnels de plus d'une quinzaine de groupes d'employés, dont chacun joue un rôle distinct essentiel afin d'appuyer la Chambre des communes dans ses travaux. Des vérifications sans nombre et de nombreuses séances de formation ont dû être réalisées pendant les périodes de relâche parlementaire, afin de ne pas nuire aux calendriers habituels de production.

Le lancement de Prisme n'était pas toutefois le premier grand projet de la Chambre des communes. En effet, la publication, en février 2000, de l'ouvrage intitulé *La procédure et les usages de la Chambre des communes* a marqué le point culminant d'un autre projet d'envergure pour lequel il a fallu passer au peigne fin des décennies de dossiers et de documents afin de reconstruire, à partir des sources premières, les événements du passé, de façon à leur donner tout leur sens et à les consigner comme guide pour l'avenir. Les personnes qui ont dirigé la publication de ce manuel — MM. Robert Marleau et Camille Montpetit — ont pris leur retraite peu après la publication de l'ouvrage, mais ont laissé derrière eux une part importante de la mémoire collective de l'institution, soigneusement enregistrée et présentée dans ce précieux livre.

En investissant dans Prisme, la Chambre a voulu faire en sorte qu'en évoluant, l'institution soit capable de saisir et de classer à la source une plus grande quantité d'informations parlementaires essentielles. Non seulement l'application servira à répondre aux besoins quotidiens des députés et d'autres utilisateurs des sites Web parlementaires, mais, quand viendra le temps de préparer la deuxième édition du

Marleau-Montpetit, Prisme fournira un catalogue exhaustif de tous les travaux de la Chambre et de ses comités.

L'élaboration de Prisme a aussi fourni une merveilleuse occasion aux greffiers à la procédure de saisir toutes les subtilités des systèmes de classification particuliers qu'ils utilisent pour enregistrer les événements procéduraires, ainsi que les normes régissant les formulations et la terminologie utilisées dans les entrées des Journaux, du Feuilleton et du Feuilleton des avis. En créant une application capable d'enregistrer ce genre d'information en plus d'avoir la souplesse nécessaire pour s'adapter à l'évolution de la procédure parlementaire, la Chambre des communes a énormément réduit le risque de perdre ces connaissances et a fait en sorte que les prochaines générations de greffiers soient bien outillés pour faire leur travail.

Prisme sera un excellent outil pour conserver la matière première de la mémoire institutionnelle de l'organisation. Les connaissances et l'expérience qu'exploite tous les jours le personnel de la Chambre des communes pour appuyer le travail des députés constituent un actif à la fois inestimable et irremplaçable.

Les députés du Canada, comme leurs homologues partout au monde, étudient comment la technologie et les communications électroniques peuvent bonifier le rôle des représentants élus, améliorer leurs méthodes de travail et encourager une interaction plus productive entre les assemblées élues et l'électorat. Or, le programme Prisme place la Chambre des communes à l'avant-garde des assemblées législatives du monde pour ce qui est de la façon de gérer, de publier et de diffuser l'information de base. Les discussions sur les relations entre les parlements et d'autres institutions (que ce soit des gouvernements, des ONG ou la société civile) nourrissent souvent les attentes concernant la cyberdémocratie et le cyberparlement. Cependant, personne ne peut prédire où nous mènera l'évolution du régime parlementaire ou quel sens prendra finalement l'expression « participation des citoyens ». Mais, en attendant, la Chambre des communes canadienne espère que le programme Prisme lui fournira la base nécessaire pour réagir stratégiquement aux nouveaux impératifs.